



Procès-Verbal

Commission PEF-ECORESPONSABILITE

N° 01
7 juillet 2021

<i>Présents</i>	Daniel Moulet, Dominique Pilet, Jean Pierre Bouillant
<i>Excusés</i>	Jean Luc Briand Patrick Denis
<i>Assistent</i>	Rudolph Blanchard, CTD DAP Virgile Perret, Juriste en alternance

1. Mise en place de la Commission

Daniel MOULET félicite les participants et les remercie pour leur investissement, puis met en place la Commission PEF-ECORESPONSABILITE

2. Fonctionnement de la Commission

2 co-Présidents sont identifiés : Daniel Moulet pour la partie PEF et Dominique Pilet pour la partie Ecoresponsabilité. Ce mode de fonctionnement pourrait être remis en cause et revenir à un seul Président, au fur et mesure de nos travaux.

Avant la prochaine réunion de la Commission, les participants souhaitent augmenter le nombre de membres, notamment en y intégrant deux acteurs de club sensibles aux valeurs éducatives et à l'environnement responsable. Daniel Moulet se charge de les contacter, après avis du Président du District.

3. Le Challenge de l'Ecoresponsabilité

Virgile Perret nous présente le contenu, l'étendue, et les détails de ce nouveau Challenge. Il est identifié, pour que le projet soit bien porté par les clubs, qu'il leur sera demandé la présence d'un « Référent Ecoresponsabilité »

4. Mise en œuvre, suivi, valorisation

Lors de la prochaine Assemblée Générale, il faudra communiquer ce projet aux clubs, en leur expliquant les outils à disposition et le dispositif de valorisation. En particulier le tableau distribué en séance « une compétition saine dans un environnement sain » leur permettra d'identifier des pistes d'actions Ecoresponsabilité à mettre en œuvre. La répartition par thématique est à conserver, elle peut aider les clubs dans le choix de leurs actions.

Le fonctionnement au jour le jour, sera identique et parallèle à la démarche PEF. Seulement les projets des clubs, les actions mises en œuvre au niveau de l'Ecoresponsabilité seront d'ampleur supérieure, aussi bien par les publics visés, par le nombre de personnes impliquées que par les contenus.

1° - création d'outils, fiches actions, googleform, QQQQCP permettant aux clubs de nous remonter le détail des actions mises en place, idem de la démarche PEF

2°- réunion des « Référents PEF » et des « Référents Ecoresponsabilité », le même jour, ou pas, une décision est à prendre. Les objectifs seront de leurs expliquer concrètement ce que l'on attend d'eux et de leur présenter les outils mis à disposition et les personnes ressources au District.

- 3°- mise en place d'un dispositif, au District, avec 1 service civique, pour :
- recueillir les actions des clubs (PEF et Ecoresponsabilité),
 - aider les clubs, en difficultés dans l'un ou l'autre dispositif
 - réaliser un journal du PEF, un journal des actions Ecoresponsabilité (même journal, ou pas ?)
 - communiquer les actions PEF et les actions Ecoresponsable, sur le site et les réseaux sociaux
 - préparer, mettre en œuvre, réaliser des actions PEF et Ecoresponsable lors des finalités du District
 - mettre en place un jury, pour valoriser, en fin de saison, les clubs impliqués dans le challenge Ecoresponsabilité
 - mettre en place un jury (le même), pour valoriser un club du District dans le cadre du Challenge National du PEF

La Commission pourra se réunir tous les trimestres pour faire le point sur les indicateurs mis en place sur l'engagement des clubs, dans le PEF et dans le Challenge Ecoresponsabilité

5. Prochaine réunion

La prochaine réunion de la Commission est programmée le mardi 31 août à 18h.

Les objectifs : entre autres,

- Présentation du support de communication, réalisé par Virgile Perret, pour présentation du dispositif en AG.
- Elaboration d'un document, à destination des clubs, et distribué en AG

Le CoPrésident,
PEF
Daniel MOULET



Le CoPrésident,
Ecoresponsabilité
Dominique Pilet

